

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 29 Août

## NOUVELLES POLITIQUES

### Les flottes italienne et allemande

Paris, 26 août, soir.

On écrit d'une ville maritime d'Italie au *Journal des Débats* :

« A peine revenue de Portsmouth, l'escadre allemande a été disloquée. Les plus anciens de ses cuirassés restent armés dans les ports du nord et de la Baltique. Quatre des plus récents et aussi des meilleurs sont désignés pour se rendre à bref délai dans la Méditerranée.

» On savait, en effet, que l'empereur Guillaume devait aller à Athènes pour le mariage de sa sœur, en octobre prochain, et qu'il désirait entrer dans le port de Pirée à la tête d'une force navale imposante. Mais il est aussi permis de croire que cette division allemande a, en outre, pour mission d'entreprendre avec la flotte italienne les manœuvres combinées. »

» D'autre part, la composition de l'escadre d'évolutions italienne vient de subir un remaniement complet. Cette force navale qui nese composait en général que de quatre cuirassés et d'un petit nombre de croiseurs, comptera au 1<sup>er</sup> septembre prochain, six cuirassés, d'escadre des derniers modèles, le *Duilio*, le *Dandolo*, l'*Italia*, le *Lépanto*, le *Francesco-Morisini*, le *Ruggerio di Lauria*; quatre croiseurs blindés type Giovanni-Bausan; sept éclaireurs d'escadre dont la vitesse n'est pas inférieure à 18 nœuds; enfin, vingt-quatre torpilleurs de haute mer.

» Les défenses mobiles des différents ports des côtes tyrrhénienne et des îles viennent d'être, en outre, constitués sur le pied de guerre.

» La dernière main a été mise aux travaux de la Maddalena et du canal de Messine. Le roi Humbert, dans l'inspection qu'il vient de passer en se rendant à Tarente, a exprimé sa haute satisfaction de voir ces deux points en état de servir de bases d'opérations à son armée navale.

» Enfin, et de l'avis des gens du métier, ceci est plus grave : on vient de procéder, à la Spezia, au mouillage des torpilles de fond qui doivent barrer en temps de guerre les passes de la digue. Je dis en temps de guerre, parce que en raison de la difficulté de garder éanches les récipients de ces mines sous-marines, on ne les mouille en général qu'au dernier moment.

Par une coïncidence au moins digne de remarque, les grands chalands de tôle, disons mieux, les batteries flottantes qui doivent ser-

vir d'affûts aux canons de 110 tonnes Krupp, spécialement destinés à la défense de la digue, ont terminé leurs essais et ont été mouillés à chacune des extrémités, l'un vers Santa-Maria, l'autre vers Lérici. »

### Les Débats ajoutent :

« Les renseignements qu'on vient de lire nous sont envoyés par une personne parfaitement sûre et dont nous garantissons la compétence. On sait qu'une partie de la presse italienne a pour habitude d'accuser la France de temps à autre de projeter un coup de main sur un des ports militaires de la Péninsule. En ce moment où nos voisins déploient une si grande activité, notre escadre d'évolutions est dispersée. Une division a été envoyée dans le Levant. Mais, réunie, notre escadre ne compte que 9 cuirassés prêts à entrer en ligne. Encore, croyons-nous savoir que leurs effectifs ne sont pas complets. Nous en avons, il est vrai, 7 autres en réserve à Toulon, mais ces navires ne seraient pas en situation de figurer honorablement, dans un conflit maritime avant une dizaine de jours.

» Ainsi, en présence de 10 cuirassés italiens, dont 3 croiseurs blindés; de 4 cuirassés allemands et 4 navires blindés que l'Autriche entretient prêts à quitter ses ports de l'Adriatique, nous ne pourrions, en ce moment précis, mettre en ligne que 6 navires, qui forment les deux premières divisions de l'escadre de la Méditerranée. »

### Préparatifs de guerre

Parmi les nombreuses nouvelles alarmantes qui ont trait à la guerre prochaine, et qui nous viennent de tous côtés, nous assistons, depuis plusieurs semaines, en Bourbonnais, dit le *Courrier de l'Allier*, aux pégrinations de marchands juifs de Dijon, accompagnés de maquignons du pays, qui achètent des chevaux de troupe disponibles. Les achats se font spécialement parmi les chevaux du modèle et de la force adoptés par le service de l'artillerie.

Pour ne citer qu'un fait récent, à la dernière foire de St-Ennemond, des chevaux offerts à 400 fr. le matin, se sont vendus 700 vers la fin du marché.

Ces chevaux sont tous expédiés par la voie suisse à destination pour l'Allemagne.

Il nous semble que l'administration qui a des moyens multiples d'informations que nous n'avons point, devrait ouvrir les yeux sur de tels agissements.

### Le Tzar à Berlin

Les renseignements venus de Copenhague con-

La mâle silhouette de celui-ci, à demi drapé dans son manteau, se dessinait dans la pénombre de l'antichambre. Derrière lui apparaissaient la figure impassible d'Aramis et celle, légèrement curieuse, de M. de Boislaurier.

Du seuil, le lieutenant salua profondément la jeune femme. Puis s'avançant vers notre héros et lui présentant un large pli timbré du sceau de la couronne :

— De la part du roi, dit-il.

Joël brisa le cachet, ouvrit l'enveloppe et en tira un parchemin qu'il parcourut rapidement.

Puis il poussa un cri :

— Un brevet d'enseigne dans la nouvelle compagnie d'artillerie qui vient de se former à Douai !

Il se retourna vers Aurora avec un visage resplendissant d'orgueil et d'allégresse :

— Comprenez-vous ?... Officier !... Je suis officier !... Oh ! le bon roi, l'excellent roi !...

M. de Maupertuis sortit de sa poche un second pli :

— Ordres de Sa Majesté, fit-il en le tendant au fils de Porthos.

Celui-ci fit de ce pli ce qu'il avait fait du premier. Puis il jeta un nouveau cri. Mais, cette fois, ce n'était plus un cri de joie...

Il relisait maintenant « les ordres du roi » avec un étonnement voisin de la stupeur. Il en reprenait chaque ligne. Il en pesait chaque mot un à un. Il était plus blanc que le papier qu'il tenait dans sa main tremblante...

La jeune femme s'alarma :

— Qu'est-ce donc interrogea-t-elle,

firmant l'arrivée prochaine du tzar. On l'attend à Potsdam. Il habitera le palais de marbre, et ne viendra passer que quelques heures à Berlin. La suite impériale sera très restreinte. Le chancelier n'assistera pas à l'entrevue; il reste à Friedrichsruhe. Par conséquent, la visite du tzar a un caractère absolument privé. C'est uniquement un acte de politesse, sans caractère politique, au cours duquel il n'y aura aucune délibération diplomatique. Cependant les journaux officieux expriment l'espoir que la rencontre des deux souverains amènera des explications propres à éclaircir, sinon à détendre la situation. On fera comprendre au tzar les intérêts communs des deux empires, et si on ne réussit pas à le convaincre, on ira en avant sans s'inquiéter de ce que le tzar pourra penser et de ce que l'Europe pourra dire.

### La retraite de M. Bismarck

Il n'est pas seulement question de la retraite du ministre des finances, mais aussi d'un changement qui vise beaucoup plus haut. Dans les cercles de la cour, on croit pouvoir affirmer que depuis quelque temps l'empereur s'occupe sérieusement de la question de donner enfin un successeur à M. de Bismarck. Il n'est pas difficile de deviner le nom de celui qui doit succéder au chancelier.

### Les candidats boulangistes

Nous publions, à titre de document, l'appel suivant que le général Boulanger adresse aux électeurs de la Seine :

Electeurs,

Nous vous soumettons les noms des candidats qui soutiendront la lutte, pour la cause de la République nationale, dans les diverses circonscriptions de la Seine. Ce sont des hommes dévoués à la République et dignes de toute votre confiance.

En les désignant à vos suffrages, nous avons dû nous placer en dehors de toute question de personnes et nous inspirer uniquement des idées de concorde, d'union et de discipline qui nous assureront la victoire.

Vous avez déjà fait connaître vos volontés, lors de l'élection du 27 janvier; vous ne voudrez pas vous déjuger.

Aujourd'hui comme alors, plus qu'alors peut-être, vous voulez la révision de la Constitution, la fin d'un régime qui compromet la République et qui ruine la patrie; vous voulez la disparition d'un Sénat déshonoré.

La Chambre que vous êtes appelés à élire ne sera ni une Assemblée législative chargée d'éla-

Pour toute réponse, notre héros se mit à lire à haute voix :

« Aussitôt les présentes reçus, M. le chevalier de Locmaria montera à cheval et partira à franc étrier pour Paris, où il se rendra incontinent » chez M. de Louvois, notre ministre de la » guerre.

» Celui-ci lui remettra des dépêches qu'il portera » toute diligence à M. le maréchal de Créqui, pré- » sentement en son camp, sous Fribourg en Bris- » gau.

» Aucun retard, sous quelque prétexte que ce soit » ne devra être apporté à l'accomplissement de cette » mission.

» M. de Maupertuis, notre lieutenant aux mous- » quetaires, se chargera de mettre en route mon- » dit sieur de Locmaria. » Signé : LOUIS. »

Les deux époux se regardaient avec une sorte d'éffarement.

— Mais, Seigneur Dieu ! ce n'est pas possible !

— Qu'est-ce qui n'est pas possible, monsieur ?

— Ce que Sa Majesté me demande...

— Sa Majesté ne demande pas; elle commande

— Sa Majesté n'a pas songé... Elle aura sans

doute oublié... Que diable ! je ne puis pas quit-

ter ainsi, le soir, la femme qu'elle m'a donné le

matin.

La mine piteuse et l'accent désolé avec lesquels le

pauvre garçon bégayait ces phrases décousues tou-

chèrent M. de Maupertuis :

— J'apprécie, reprit-il, tout ce qu'il y a de pénible dans ce qu'on réclame de vous... Mais vous êtes

borer des lois, ni une assemblée constituante.

Elle aura pour mandat unique d'obtenir, en dépit des résistances d'un gouvernement usurpateur, la nomination d'une Assemblée constituante par le suffrage universel.

Ce mandat est simple; mais il exige du patriotisme et de la résolution. Les candidats l'acceptent, et sont décidés à l'accomplir.

Donc, pas de divisions! pas de dissidences!

Malgré les menaces, les violences et les manœuvres d'un gouvernement perdu, vous savez que de notre côté sont tous les partisans de la révision pour la République; et du côté de nos adversaires tous ceux qui, plus ou moins franchement, ne veulent pas de révision.

Restez unis; restez disciplinés, c'est la condition nécessaire au succès; et rien ne résistera plus à votre volonté souveraine.

Vive la République! Vive la révision!

Général BOULANGER,

Président du Comité républicain national.

Ce document est accompagné de la liste des candidats de Paris et de la banlieue.

### Meeting boulangiste

Hier au soir, au cirque Fernando, a eu lieu le grand meeting organisé par les boulangistes contre le jugement de la Haute-Cour.

Trois mille auditeurs environ, tous boulangistes.

Après quelques mots de M. Laisant, M. Laguerre a prononcé un discours qui n'a pas duré moins de deux heures; il s'est appliqué à réfuter point par point les accusations portées contre le général Boulanger, et contenues dans le réquisitoire de M. de Beaufort, qu'il a traité de misérable, de valet de justice. Grand succès pour l'orateur.

Au dehors, la foule était énorme. Déploiement de police et de troupes considérable.

Les manifestants ne crient pas : « Vive Boulanger ! » mais sifflent continuellement à plusieurs reprises la police, qui charge la foule avec une brutalité inouïe.

Plusieurs femmes se sont évanouies.

Jusqu'ici, soixante-seize arrestations ont été opérées.

### Guillaume II en Alsace-Lorraine

Strasbourg, 24 août, soir.

L'empereur a adressé au statthalter d'Alsace-Lorraine le rescrit suivant :

« La réception qui nous a été faite à l'impératrice ma femme, ainsi qu'à moi-même, pendant notre séjour en Alsace-Lorraine, a été tellement brillante qu'elle a surpassé toutes nos espéran-

soldat, monsieur... Souvenez-vous que l'obéissance est le premier devoir du soldat...

Le fils de Porthos implora :

— Conduisez-moi auprès du roi... Je veux lui parler, lui expliquer... il se rendra à mes prières et m'accordera un délai.

— Le roi dort. Défense d'entrer chez lui avant l'heure ordinaire du lever. Or, à cette heure, vous devrez être sur la route de Paris à Fribourg.

Notre héros jeta un coup d'œil sur son costume :

— Comment ! vous exigez qu'en pareil équipage...

M. d'Alaméda s'avança :

— Mon cher chevalier, il y a, dans votre cabinet de toilette, un équipement complet d'enseigne à la compagnie d'artillerie à laquelle vous êtes attaché. Vous y trouverez même l'épée que vous aviez remise à ces messieurs de la connétablie, et que ceux-ci vous ont renvoyée... Une surprise que je vous ménagais !

— Et tous les chevaux de mon écurie sont à votre disposition, ajouta à son tour M. de Boislaurier.

L'ambassadeur s'en vint prendre la main du jeune homme :

— Hélas ! reprit-il, vous me voyez navré... Pardonnez à un vieillard qui s'accuse... C'est moi qui suis la cause de ce qui vous arrive...

— Vous ?...

— Hé ! oui ! ne soupçonnant pas qu'il serait si tôt mis à l'épreuve, n'est ce pas moi qui ai eu la malencontreuse idée de parler à Sa Majesté du zèle ardent dont vous brûliez pour son service !...

79 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### PREMIÈRE PARTIE

#### A la Recherche d'un Père

XXIV

— Service du roi ! devant lesquels aucune porte n'avait le droit de rester fermée.

Aurora s'arracha aux baisers de Joël.

— Qu'est-ce que cela ? balbutia-t-elle.

— Sans doute, fit notre héros, quelque message de la cour pour M. d'Alaméda ou pour M. de Boislaurier.

Ils demeurèrent tous deux immobiles et inquiets en face l'un de l'autre.

Deux ou trois minutes s'écoulèrent. Ensuite, le pas retentit, se rapprochant, à l'intérieur de l'hôtel.

Quelqu'un gratta à la porte.

— Qui est là ? demanda le fils de Porthos.

— Un envoyé de Sa Majesté, répondit la voix de Bazin.

Le Breton courut ouvrir.

Le majordome entra et annonça.

— M. de Maupertuis, lieutenant aux mousquetaires.



ces. La décoration magnifique des villes de Strasbourg et de Metz, les fêtes qui avaient été organisées pour nous rendre aussi agréable que possible le séjour des deux cités, les hommages qui nous ont été rendus par toutes les classes de la population, nous ont remplis de joie et de satisfaction ; mais ils ont aussi servi à nous convaincre que ces pays, allemands d'origine, sont habités par une population brave et intelligente qui s'attachera de plus en plus à la patrie allemande.

« L'impératrice et moi étant pénétrés de cette conviction agréable, il nous est impossible de quitter ce pays de l'Empire sans remercier de la façon la plus cordiale sa population des attentions qu'elle nous a montrées. Je vous charge de publier ce rescrit.

« Metz, le 23 août 1889.

« GUILLAUME.

« A mon statthalter en Alsace-Lorraine, le prince de Hohenlohe Schillingsfurt. »

**Les calculs de M. Crispi**

On lit dans le *Figaro* :

« M. Crispi souffre en ce moment plus que jamais de la pierre. Il va aller aux bains de Valdieri. Les médecins lui avaient conseillé d'aller à Saint-Delmas, mais M. Crispi n'a pas voulu venir en France. C'est pousser un peu trop loin l'imitation de Guillaume II. »

**Les princes Russes à Paris**

Le *Figaro* publie la dépêche suivante qui lui est adressée par la *Nordische-Correspondenz*, de Copenhague :

Paris, 27 août.

Le tzarewitch ira à Paris. Si l'entrevue qui doit avoir lieu entre le tzar et l'empereur d'Allemagne ne tourne pas à la satisfaction des intérêts russes, la visite du tzarewitch aura un caractère officiel.

Paris, 27 août.

Le grand-duc Georges Alexandrowitch, second fils du tzar, venant de Cherbourg, est arrivé hier au soir, par le train de onze heures cinquante-neuf, accompagné de son cousin le grand-duc Alexandre Michailowitch, qui était allé à sa rencontre.

Le prince voyageant incognito aucune réception ne lui a été faite. Cependant sept ou huit personnes l'attendaient sur le quai de la gare. Le grand-duc Georges Alexandrowitch est descendu d'un coupé. C'est un tout jeune homme de dix-neuf ans, de taille moyenne, portant de légers favoris. Il est coiffé d'un chapeau en drap gris clair. Le chef de gare l'a fait sortir par un passage interdit au public.

Le grand-duc Georges est monté, avec son cousin, dans une victoria attelée de deux chevaux. Il s'est rendu directement à l'hôtel Vendôme.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Enseignement**

M. Pelouse, inspecteur primaire à Cahors, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1889.

— M. Valentin Schneegans, licencié en

N'ai-je pas été trop éloquent en lui peignant combien vous étiez impatient de faire vos preuves ?... N'ai-je pas eu le tort, enfin, de lui répéter ce soir vos paroles, votre engagement de ce matin ?...

— Ah ! questionna la jeune femme, M. de Locmaria a pris un engagement ?...

— Celui de tout sacrifier aux intérêts de son pays et de son prince.

Notre héros baissa le front. Le diplomate continua ;

— Si bien que le roi, s'étant trouvé, sans doute à l'improviste, dans la nécessité de confier une mission importante à quelqu'un sur qui l'on put compter, le roi, dis-je se sera résolu, sur la foi de mon langage, à octroyer à notre ami cette marque de son estime...

Le Breton tournait des regards suppliants vers l'ancien évêque de Vannes.

Celui-ci reprit après une pause :

— Sa Majesté n'aura pas calculé ce qu'allait vous coûter dans un pareil moment, une séparation qui, du reste, ne saurait être que momentanée... Et s'il m'étais permis de lui faire entendre ma voix, je suis certain qu'elle s'empresserait de revenir sur sa décision... Malheureusement, le temps nous man que...

— Conseillez-moi, murmura Joël.

La vieillarde redressa sa tête blanche.

— Mon enfant, dit-il gravement, il est telles circonstances où un homme de sens et de cœur, comme vous l'êtes, ne doit consulter que lui-même.

— Enfin, demanda le lieutenant, qu'annoncerai-je à Sa Majesté ?

droit, agrégé des lettres, professeur de rhétorique au lycée de Montluçon, est nommé professeur de rhétorique au lycée de Cahors.

M. V. Schneegans est le genre de notre compatriote, M. Charles Roussel, conseiller d'Etat.

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Péphau, capitaine de frégate, frère de M. le Directeur des Quinze-Vingts, est nommé capitaine de vaisseau.

— Notre compatriote, M. Laborie, vétérinaire en 1<sup>er</sup> au 23<sup>e</sup> d'artillerie, est admis, après 32 ans de service, à faire valoir ses droits à la retraite.

**Les réservistes**

Ces jours-ci les rues de Cahors sont remplies de soldats. Ce sont des réservistes des classes 1880 et 1882 qui viennent accomplir leur période d'instruction au 7<sup>e</sup> de ligne.

**Contributions indirectes**

Par arrêté de M. le préfet du Lot, en date du 24 août courant, M. Ernest-Eugène Pélissier, surnuméraire de direction à Guéret, est nommé en la même qualité à Cahors, en remplacement de M. Clauzels, appelé à un autre poste.

**Manceuvres de 1889**

Voici le tableau des localités où stationneront les troupes de la 33<sup>e</sup> division pendant les manœuvres :

9<sup>e</sup> de ligne. — Le 5 septembre, Valence ; 6 et 7, Malause ; 8, Moissac ; 9, Lafrançaise ; 10, 11, 12, Montauban ; 13 au 16, Orgueil. Labastide ou les environs ; 17, Bourret ; 18, Auvillar ; 19, Agen.

20<sup>e</sup> de ligne (1<sup>er</sup> bataillon : le 3, Aiguillon ; 4, Agen ; 5, Valence ; 6, Moissac). Tout le régiment sera à Moissac les 6, 7 et 8, le 9, Lafrançaise ; 10, 11, 12, Montauban ; 13 au 16, Orgueil ou les environs ; le 1<sup>er</sup> bataillon rentre à Marmande passant le 17, à Castelsarrasin ; le 18, à Valence ; le 19, à Agen ; le 20, à Aiguillon ; le 21, à Normandie.

7<sup>e</sup> de ligne. — 5, Montpezat ; 6 et 7, Molières ; 8, Lafrançaise ; 9, Réalville, Albi ; 10, 11, 12, Montauban ; 13 à 15, Orgueil et les environs ; 16, Labastide ; 17, Albi ; 18, Montpezat ; 19, Cahors.

11<sup>e</sup> de ligne. — 5, Molières ; 6 et 7, Piquecos, Montauban ; 8, Lafrançaise ; 9, Réalville, Albi ; 10, 11, 12, Montauban ; 13 à 15, Nohic et les environs ; 16, Montauban.

Artillerie. — 10<sup>e</sup> batterie, suit le 20<sup>e</sup> à partir du 5.

La 11<sup>e</sup> et l'état-major suit le 7<sup>e</sup>.

La 12<sup>e</sup> suit le 11<sup>e</sup>.

Rentrée sur Toulouse le 16.

Génie. — 8, Lafrançaise et suit les 11<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> de ligne.

Rentrée à Toulouse le 16 pour aller à Montpellier.

10<sup>e</sup> Dragons. — 1<sup>er</sup> escadron et le lieutenant-colonel suivent le 9<sup>e</sup>.

Le 2<sup>e</sup> suit le 20<sup>e</sup> ; le 3<sup>e</sup> avec l'état-major,

suivent le 7<sup>e</sup> ; le 4<sup>e</sup> suit le 11<sup>e</sup>.

Rentrée à Montauban le 16.

Ambulance. — 8, Moissac ; suit le 9<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> ; rentrée à Montauban le 17.

L'état-major de la 63<sup>e</sup> brigade suit le 9<sup>e</sup> de ligne ; rentre à Agen le 17.

L'état-major de la 66<sup>e</sup> brigade suit le 7<sup>e</sup> de ligne et rentre à Cahors le 17.

L'état-major de 33<sup>e</sup> division est les 5, 6, 7, à Malause ; 8, 9, Lafrançaise ; 10, 11, 12, Montauban ; 13, 14, 15, Orgueil ; 16, Montauban.

Tous les réservistes des 4 régiments partent le 16 en chemin de fer pour leur garnison d'origine.

Un régiment d'infanterie comprendra 72 officiers, 1,850 hommes ; une batterie, 4 officiers, 117 hommes ; un escadron 6 officiers, 95 hommes ; une compagnie du génie, 3 officiers, 150 hommes.

En résumé, les 10, 11 et 12 septembre, il y aura à Montauban 3 régiments, 3 batteries, 4 escadrons et une compagnie du génie ; soit 287 officiers, 8,281 hommes.

Emplois civils pour les sous-officiers

Le *Journal officiel* vient de publier le rapport fait au nom de la commission de classement pour les emplois réservés aux anciens sous-officiers. Ce document contient à plusieurs titres des observations intéressantes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1888, le nombre des sous-officiers classés et non encore pourvus d'emploi s'élevait à 207. D'autre part, le nombre des demandes soumises à la commission de classement au cours de l'année 1888 s'est élevé à 356 sur lesquelles 267 seulement ont pu être classées.

Le nombre des sous-officiers à pourvoir durant le cours de l'année 1888 aurait donc dû s'élever à 474 ; ce chiffre s'est trouvé réduit de 38 par suite de diverses éventualités (décès, rengagements, refus volontaire de l'emploi, condamnations), et ramené par suite à 436. Sur ce dernier total, il a été nommé, en 1888, 180 candidats.

Il restait donc à pourvoir, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1889, 256 candidats.

Ces résultats ne sont pas suffisants. Pourquoi ? Le rapport l'indique.

La commission, dit-il, appelle de nouveau l'attention du ministre de la guerre sur le petit nombre de places attribuées aux sous-officiers. Elle fait remarquer que les dispositions de la loi n'ont pas été observées par un grand nombre d'administrations qui ne donnent pas aux sous-officiers les emplois auxquels ils ont droit et qui rendent ainsi illusoire les dispositions prises en leur faveur par le législateur. Il résulte de cette situation que le nombre des sous-officiers classés qui attendent un emploi a augmenté sensiblement cette année et qu'une période de temps de plus en plus longue s'écoule entre la demande et le moment où le sous-officier obtient une nomination.

Il y a là, dit le *Petit Journal*, un abus à faire cesser. Les emplois réservés aux sous-officiers constituent un droit pour ceux-ci et il est inadmissible qu'on en dispose à la

taille d'Aurore, qu'il enlève sans effort et qu'il assis sur le garrot de sa monture...

— Au revoir donc ! soupira-t-il, chère femme adorée, au revoir !

Et la dernière syllabe du mot, symbole de l'espérance, se perdit entre leurs lèvres unies dans un baiser.

**Un ami de Boulanger**

Mardi soir, un réserviste portant l'uniforme de l'artillerie, criait « vive Boulanger ! » devant le Cercle militaire.

On a arrêté ce soldat ivre et on l'a conduit au poste de la caserne.

**Un enfant écrasé**

Mardi soir, vers 5 heures 1/2, un enfant de six ans, le jeune Andrieux, a été renversé par le charriot de l'hospice dont la roue lui a fait à la jambe de sérieuses contusions.

Relévé par les personnes présentes, le jeune Andrieux a été transporté à la pharmacie Alazard où il a reçu les soins du docteur Sérierx, médecin militaire du cadre de réserve.

Cet accident s'est produit devant le Théâtre, sur le boulevard Gambetta.

**Un filou**

On a arrêté mardi, à Sarlat, un sieur Léon Joyeux, âgé de 23 ans, domicilié à Cahors, qui de complicité avec deux autres individus tenait un jeu de bonneteau.

Ces trois gaillards ont été écroués à la prison cellulaire.

**Vols de fruits**

Tous les ans, la maturité des fruits dans les champs et dans les vignes, aux environs de Cahors, est, pour un trop grand nombre, le signal d'un maraudage dont il est bien difficile de se préserver et que nos gardes champêtres et la police ne peuvent que difficilement réprimer.

Cette année, comme les précédentes, voit fleurir le maraudage. Constatons cependant que l'un des maraudeurs, le nommé J. R..., se disant cultivateur, a pu être arrêté, hier, avec une cargaison de fruits qu'il avait cueillis autre part que dans sa propriété.

**BEAUREGARD**

Foire du 25 août. — La foire a été passable ; les divers champs de foire étaient garnis de toute espèce de bestiaux, qui se sont vendus à des prix assez rémunérateurs.

La volaille et le gibier abondaient et tout avait un écoulement facile.

Des marchés d'approvisionnement viennent d'être créés dans cette commune.

La halle était assez bien approvisionnée en grains, et les marchands affluaient pour faire leurs achats. — Le blé se vendait 18 fr. à 18,50 l'hectolitre. L'avoine 8 fr. les 50 kilos.

Le nommé Simon gendre Miquel s'est suicidé dans la nuit de dimanche à lundi en se jetant dans une mare. On attribue ce suicide à des chagrins domestiques.

**FAITS DIVERS**

**Un procès en diffamation**

Mardi, est venu devant la Cour d'assises de la Seine, le procès intenté à la *Bataille* par le co-

**XXV**

C'était dans cet oratoire où nous avons vu la veuve Scarron recevoir notre héros, la nuit que celui-ci apporta à la *Maison grise* mademoiselle de la Tremblaye évanouie.

Françoise d'Aubigné y écoutait les doléances de madame de Montespan.

Cette dernière, qui « ne décolérait point » depuis son départ de Saint-Germain, venait d'arriver de Clagny à Paris comme une bombe. Non pour embrasser ses enfants ; mais pour exhaler à la gouvernante une rage que de récents événements avaient portée au paroxysme. Les sourcils froncés, le front sombre, les traits contractés, la parole sifflante, elle allait et venait, d'un pas saccadé à travers la pièce :

— Oui, madame la Raison, c'est ainsi, grondait-elle. Je suis jouée, dupée, bernée par cette pensionnaire de province !... Moi qu'ils appellent la *Merveille* !... Avec tout l'esprit qu'on me prête, c'est moi qui ai fourni un bâton pour me battre !... Car c'est moi qui suis allée au-devant des vœux de ce monarque perfide !...

(A suivre.)



lonel Vincent, se jugeant diffamé par ce journal à l'occasion de sa déposition devant la haute cour.

Le gérant du journal ne s'est pas présenté. La remise demandée en son nom a été refusée. Défaut a été donné contre lui. Après la plaidoirie de l'avocat du colonel Vincent et le réquisitoire du ministère public, la Cour a condamné le gérant de la *Bataille* à un mois de prison, 1,500 fr. d'amende et aux dépens, pour tous les dommages réclamés par le colonel Vincent.

**Un curieux phénomène**

Un curieux phénomène de réflexion de lumière solaire a été observé, dimanche, aux environs de Brest. On vit, dimanche matin, à six heures, trois soleils placés horizontalement au lieu d'un. La lumière de chacun des astres était assez intense pour qu'il ne fut pas possible d'en soutenir la vue en face. Ce phénomène a été constaté par de nombreuses personnes et enregistré par le sémaphore d'Abervrach, qui en a fait un rapport officiel. Il a duré 30 minutes.

**Le feu grison sur un navire**

Un accident assez rare s'est produit à bord du vapeur *Marie*, appartenant aux armateurs Worms et Cie, de Bordeaux. Ce vapeur arrivait de Cardiff chargé de charbon de terre et entrainait en rivière. La mer, démontée, se faisait sentir en Gironde; les lames embarquaient sur le pont et l'eau coulait dans les cales. On était en face du banc de Richard quand le chef-mécanicien donna l'ordre d'aller fermer les panneaux dans le faux pont, pour empêcher l'eau de pénétrer dans le charbon.

Pour exécuter cet ordre, le troisième mécanicien, Aubignac se montra d'un fatot à lumière libre et descendit dans les soutes. A peine y avait-il pénétré qu'une formidable explosion se produisit. Le charbon, déjà mouillé par les embruns et chauffé par la machine, avait dégagé du grison qui avait pris feu en contact de la lumière. Le malheureux Aubignac est dans le plus triste état; il a les deux bras et le visage couverts de brûlures profondes. Le chef-mécanicien Gourdin, qui était accouru à ses cris désespérés, a reçu également de graves brûlures. En arrivant ce soir à Bordeaux, on a débarqué les deux blessés, qui ont reçu aussitôt les soins les plus empressés.

On espère qu'Aubignac, qui souffre horriblement, sera sur pied dans un mois.

**Un intrépide nageur**

Paris possède en ce moment un nageur comme on en rencontre rarement. Gustaf Akij, ainsi se nomme ce nageur émérite, est Suédois. Il s'intitule le « Champion du Nord », et, dans son pays, sa réputation est grande. On l'y a surnommé le « remorqueur vivant », à la suite d'une expérience où il a, en nageant, entraîné un bateau de deux cents personnes.

M. Gustaf Akij, on a pu le voir lundi, se livrer aux ébats les plus étranges. Il se fait donner un cigare allumé, plonge et remonte à la surface avec son cigare incandescent. Pour ce, il met simplement dans sa bouche le côté du feu. En nageant, il maintient en équilibre sur sa tête un vase rempli d'eau.

Bref, le nageur suédois a accompli lundi une prouesse qui n'est pas ordinaire : il a descendu d'une traite la Seine, de Charenton au bas Meudon. A dix heures, il s'est jeté à l'eau tout habillé à Charenton; il s'est dépouillé successivement des trois vêtements qu'il portait, puis il s'est mis en marche, suivi d'un bateau destiné à lui porter secours en cas de besoin, et d'un petit yacht pavillé aux couleurs suédoises, sur lequel avaient pris place des amis du nageur et quelques invités. Aux abords des ponts qui étaient noirs de monde, — on sait combien les Parisiens aiment à regarder tout ce qui se passe dans leur fleuve, — M. Gustaf Akij renouvelait le coup du cigare et du verre à la grande satisfaction des curieux et des voyageurs montés sur les bateaux-omnibus.

A sept heures, le nageur mettait pied à terre dans l'île du bas Meudon. Il était resté dans l'eau, par conséquent, neuf heures consécutives et avait fait un trajet d'au moins seize kilomètres.

**Pauvres hirondelles!**

On a installé, depuis quelque temps, sur plusieurs de nos côtes du Midi, des fils métalliques sur lesquels on fait passer un courant électrique assez fort pour foudroyer les hirondelles qui s'y posent en grand nombre après une traversée fatigante.

Le but de ces hécatombes est de subvenir à la consommation considérable d'hirondelles qui est faite depuis que la mode s'est répandue de garnir, avec leur joli plumage, les chapeaux des femmes.

Approuve qui voudra ces hécatombes-là; ce ne sera pas nous.

Nos pères avaient pour l'hirondelle un respect tout particulier. Ils disaient : « Ce sont des oiseaux à qui il ne faut pas toucher. »

Ils avaient raison — sans compter quel hirondelle, en dehors de son caractère symbolique, est un oiseau très utile. Etant exclusivement carnivore, elle délivre nos jardins fruitiers d'une foule d'insectes nuisibles.

**Hypnotisme expérimental et thérapeutique**

En conviant au premier congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique les savants français et étrangers qui s'intéressent aux progrès de l'hypnotisme, les organisateurs avaient pour but d'abord de fixer la terminologie de cette science, puis d'enregistrer et de déterminer les acquisitions réelles faites jusqu'à ce jour dans le domaine de l'hypnotisme.

Placé sous la présidence d'honneur des professeurs Charcot, Brown-Séquard, Azam, Brouardel, Charles Richet et Lombroso, ce congrès était présidé effectivement par M. Dumontpallier, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui entouraient MM. Baillet, professeur agrégé à la Faculté de médecine; Grasset (Faculté de Montpellier), Liégeois (Nancy), Voisin, médecin de la Salpêtrière, et Edg. Berillon.

L'affluence des délégués était telle que l'amphithéâtre Trousseau, à l'Hôtel-Dieu, avait peine à les contenir.

L'esprit général du congrès a été fort judicieusement indiqué, dès la séance d'ouverture, par M. Dumontpallier.

L'hypnotisme est une science d'expérimentation, a-t-il dit; sa marche en avant est fatale. Il suffit de recommander la réserve de solliciter des contrôles. Les résultats obtenus tiennent du miracle; disent les incrédules; mais tous paraissent miraculeux au début des découvertes nouvelles. Certaines expériences, comme le souvenir et l'oubli qu'on impose aux sujets, sont troublantes mais cela est, il faut bien le reconnaître et en accepter les conséquences. Les faits ne sont plus discutables, l'hypnotisme expérimental et thérapeutique ne fait plus de doute pour les savants les plus autorisés.

La première question était ainsi formulée : « Nécessité d'interdire les séances publiques d'hypnotisme; intervention des pouvoirs publics dans la réglementation de l'hypnotisme. »

Après avoir établi les dangers qu'offrent les représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme, le congrès, sur le rapport de M. le docteur Ladame, s'appuyant sur ce fait que l'emploi de l'hypnotisme comme agent thérapeutique rentre dans le domaine de la science médicale, et que l'enseignement officiel de ses applications est du ressort de la psychiatrie, a émis les vœux ci-après :

- 1° Les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme doivent être interdites par les autorités administratives au nom de l'hygiène publique et de la police sanitaire;
- 2° La pratique de l'hypnotisme comme moyen curatif doit être soumise aux lois et aux règlements qui régissent l'exercice de la médecine;
- 3° Il est désirable que l'étude de l'hypnotisme et de ses applications thérapeutiques soit introduite dans l'enseignement des sciences médicales.

Les applications de la suggestion à la pédiatrie et à l'éducation mentale des enfants vicieux ou dégénérés ont fait l'objet d'un très intéressant rapport de M. le docteur Bérillon. Les conclusions de ce travail peuvent se résumer comme suit :

Employée rationnellement par des médecins expérimentés et compétents, la suggestion constitue un agent thérapeutique fréquemment avantageux en pédiatrie, notamment en cas de tics nerveux, de terreurs nocturnes, d'attaques convulsives d'hystérie et de troubles purement fonctionnels du système nerveux. En revanche, jusqu'à ce jour, la suggestion n'a pas donné de résultats appréciables dans le traitement de l'idiotisme ou du crétinisme.

Envisagée au point de vue pédagogique, la suggestion constitue un excellent auxiliaire

dans l'éducation des enfants vicieux ou dégénérés; on ne doit cependant l'employer qu'en désespoir de cause et le médecin est seul juge de l'opportunité de son application.

Beaucoup d'autres questions importantes ont été abordées par ce congrès; bornons-nous à mentionner encore une étude de M. Liégeois, professeur à la Faculté de droit de Nancy, sur les rapports de la suggestion et du somnambulisme avec la jurisprudence et la médecine légale et la responsabilité dans les états hypnotiques. La conclusion de M. Liégeois, en opposition avec les théories de M. Brouardel, est que « un crime étant commis par suggestion, l'auteur de la suggestion doit être seul puni. » Voilà qui soulèvera bien des polémiques.

(Petit Journal)

**Curieuse audition phonographique**

M. Wangeman, q'est à Paris le représentant de M. Edison, fait en ce moment dans la maison Pleyel et Wolf une suite d'expériences phonographiques appliquées spécialement aux reproductions musicales.

Lundi matin, M. Edison devait assister à ces expériences. Retenu par une audience du président de la République, il n'a pas pu venir et a trompé l'attente de l'auditoire nombreux qui se pressait dans les salons de la maison Pleyel. Parmi les assistants, on remarquait le prince de Monaco, MM. d'Abadie, le célèbre voyageur, F. Mistral, le poète provençal, Charles Widor, l'organiste compositeur, Cavaillé-Coll, l'une des illustrations de la facture française des instruments de musique, de Brazza etc.

Le phonographe, depuis les derniers perfectionnements que lui a donnés Edison, est, nous l'avons déjà dit, un instrument d'une précision extraordinaire. Actionné par l'électricité, il enregistre toutes les harmoniques des sons, leur conservant ainsi le timbre propre à chacun d'eux; il reproduit avec une fidélité merveilleuse, non seulement la simple mélodie, mais l'harmonie résultant de plusieurs instruments jouant en même temps. De plus, le cylindre qui enregistre les vibrations de l'air et qui est destiné à les reproduire, est d'une matière assez résistante pour durer indéfiniment.

C'est cet instrument merveilleux que l'on a pu apprécier lundi.

MM. Mendels, le violoniste bien connu, et Philipp, le brillant pianiste très applaudi dans les concerts de la salle Valette, ont joué la paraphrase d'une valse de Chopin, et une suite, de M. Emile Bernard. Puis F. Mistral a chanté, de sa voix chaude et colorée, au charme puissant, deux couplets de la ravissante chanson de *Magali*. Immédiatement après l'audition des artistes on avait l'audition phonographique, qui était comme la photographie de la première, reproduisant la manière, le timbre, les moindres nuances de la voix ou de l'instrument.

La séance s'est terminée par une expérience très curieuse. M. d'Abadie a parlé devant le diaphragme du phonographe en langue arabe et en éthiopien; puis M. de Brazza est venu à son tour devant l'instrument et a prononcé quelques mots en dialecte du Congo. Le stylet, en repassant sur le rouleau, a reproduit ces langues étrangères aux intonations gutturales et bizarres, et c'était étrangement curieux d'entendre le phonographe parler ces idiomes inconnus.

L'invention d'Edison est une vraie merveille; et c'est avec un étonnement sans pareil qu'on entend répéter aussitôt le concert qui a charmé nos oreilles, et qui par une simple mise en mouvement de l'appareil, peut les charmer tous les jours.

M. Wangeman, par cette suite d'expériences et cette application de la science à l'art, emportera ainsi en Amérique une collection de morceaux de musique joués par les meilleurs artistes français; et il fera apprécier à ses compatriotes la voix de nos chanteurs et le talent de nos virtuoses.

**VIENT DE PARAITRE**

à la librairie E. Delsaud rue de la Mairie à Cahors.

1 splendide volume in-8 : **Assemblée Provinciale et représentative du Quercy** tenue à Cahors les 3, 4 et 5 Juin 1889 à l'occasion du centenaire de 1889.

**Train de plaisir**

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations du département du Lot et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le **Lundi 8 sept.** à 6 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Cazouls, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 19 septembre, à 1 h. 30 soir.

**Prix des places aller et retour :**

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et des stations intermédiaires à Paris : **2<sup>e</sup> classe 45 fr., 3<sup>e</sup> classe 32 fr.**

De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, la Rivière-de-Mansac, la Ressègue, Mussidan, Soubie, Ribérac, Périgueux, la Coquille, et des stations intermédiaires à Paris : **2<sup>e</sup> classe 36 fr., 3<sup>e</sup> classe 25 fr.**

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 7 sept., à 6 heures du soir.

**Dernières nouvelles**

**ÉLECTIONS GÉNÉRALES**

Fontainebleau, 28 août, 1 h. soir.

Le conseil des ministres, réuni ce matin, sous la présidence de M. Carnot, a adopté

**Le dimanche 22 septembre**

comme date définitive des élections générales pour le renouvellement de la Chambre des députés, élue au mois d'octobre 1885 et dont le mandat expire.

Le scrutin de ballottage aura lieu le dimanche 6 octobre.

**BOURSE. — Cours du 28 Août 1889.**

3 0/0.....	85 57
3 0/0 amortissable (nouveau).....	89 25
4 1/2 0/0 1883.....	104 12
Actions Orléans.....	1,325 00
Actions Lyon.....	1,325 00
Action Panama.....	42 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	409 75
Obligations Lombardes.....	305 00
Obligations Saragosse.....	363 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	92 90

**BULLETIN FINANCIER**

Du 28 août 1889.

Les excellentes dispositions que nous constatons hier en clôture se sont maintenues au début. Mais vers deux heures les dispositions du marché se sont trouvées absolument changées. On craint beaucoup l'augmentation de l'Escompte à Londres, et on a fait courir divers bruits entre autres celui de la maladie du jeune roi d'Espagne. Ce qui nous impressionne un peu, c'est la lourdeur du comptant — Le 3 0/0 après avoir ouvert à 85,82 1/2 clôture à 85,54 1/2 Le 4 1/2 est à 104 12 1/2. Les valeurs de crédit sont lourdes. Le crédit foncier est à 1285. La Banque de Paris à 750,25, le Lyonnais à 692,50, et le Suez à 2282.

Les fonds étrangers sont comme nos rentes plus ou moins affectés. L'Italien est à 92,82 1/2 après avoir touché le cours de 93. La rente Extérieure est lourde à 73 1/4 par suite de la nouvelle que nous relatons plus haut.

L'Allemagne recommence sa campagne contre les fonds Russes; le 4 0/0 1880 est à 91 13/16. C'est de cette manière que les allemands témoignent de leur mécontentement de ne pas voir le czar venir de suite à Berlin.

Le Hongrois est à 84 7/8. Les valeurs Ottomanes sont plus faibles. Le Turc est à 16,70. La Banque Ottomane ne vaut plus que 523,75, et l'Égyptienne est à 455,93.

**LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE. H. Lami-rault et C<sup>e</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.**

Viennent de paraître trois études du plus haut intérêt : la bibliographie du célèbre réformateur Calvin, par M. A. Lefranc, archiviste aux Archives Nationales; celle du grand révolutionnaire Pierre Cambon, par M. Bornarel, agrégé de l'Université; enfin une monographie très précise et très détaillée du Cambodge, par M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales. Nous engageons vivement nos lecteurs à prendre connaissance de ces travaux qu'ils trouveront dans la 197<sup>e</sup> livraison de la Grande Encyclopédie. — Une livraison spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Aurillac le 5 septembre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Massiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, et St-Julien-le-Vendomois.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le lundi 16 septembre à midi 30.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 48 fr., 3<sup>e</sup> classe 33 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 44 fr., 3<sup>e</sup> classe 30 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2<sup>e</sup> classe 38 fr., 3<sup>e</sup> classe 26 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 4 septembre à 6 h. du soir.

Courses de chevaux et foire à Périgueux les 1, 2, 3 et 4 Septembre 1889.

A cette occasion la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au 4 septembre inclus les coupons retour qui auront été délivrés pour Périgueux les 31 Août, 1, 2 et 3 Septembre aux conditions de son tarif spécial A N° 9.

MARCHE OFFICIELLE DES TRAINS

Table with train routes and schedules. Columns include destination (e.g., Cazoulès, Souillac, Martel, St-Denis), departure times (Matin, Soir), and arrival times.

AOÛT — SEPTEMBRE 1889

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Bearn.

Et du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Comza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron, Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, St-Girons, Salles-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table showing family discounts: Pour une famille de 3 personnes 25%, 4 personnes 30%, 5 personnes 35%, 6 personnes et plus 40%.

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet de Famille.

SAISON THERMALE DE 1889

Pendant la Saison thermale, du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1° pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2° pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations, donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de pro-

longation peut être faite soit à la gare de départ soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité du billet.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

Du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa, billets d'aller et retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré à toutes les gares du réseau du chemin de fer d'Orléans, des billets aller et retour, de toutes classes, à des prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vanes (Por-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon, Lorient, Port-Louis, Larmor, Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Benodet, Foussnant, Iley-Meil, Pont-l'Abbé (Langoz), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon-Morlat).

Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus, comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landernau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rospenden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

Indispensables à la maison !

Dollon (Sarthe), le 4 avril 1889. — Depuis nombre d'années ma mère souffrait d'une violente gastrite et d'une douleur dans le ventre qui lui gênait la respiration, avec aigreurs et vomissements. Elle avait essayé, inutilement tous les remèdes lorsqu'elle se décida à prendre vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, depuis lors tous ses maux ont disparu complètement. Mon frère a été guéri aussi par les Pilules Suisses, aussi nous voulons toujours en avoir à la maison.

(Sig. lég.)

ÉMILE JEANVRESSE.

Bibliographie

LA NATURE. Bureaux à la librairie G. Masson, 120, boulevard St-Germain, Paris. — Sommaire du 24 août 1889. — La navigation aérienne. A propos d'un aérostat dirigeable perdu en mer aux Etats Unis : Gaston Tissandier. — Les stations quaternaires des environs de Lorrez-le-Boecage (Seine-et-Marne) : Armand Viré. — Voyage à cheval de Louby (Russie) à Paris : G. T. — Exposition universelle de 1889. Eclairage général. (Suite et fin) : Paul Cahéry. — Le pousse-pousse à Pondichéry : J. Philaire. — Trains de déblais déversant par mouvement pneumatique : G. Richou. — La fabrication des fusils en France : A. R. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 19 août 1889. S. Meunier. — Les jouets mécaniques. Le nègre grimpeur : Dr Z... — Supplément : Boîte aux lettres. — Communication diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 1494<sup>e</sup> livraison (24 août 1889). — Voyage au Choï (Abyssinie méridionale), par M. Henri Audon. — 1884-1888 — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Th. Weber, Thiriart, Taylor, E. Ronjat et F. de Myrbach, et deux cartes.

Bureaux à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 873<sup>e</sup> livraison (24 août 1889). Texte : Mon oncle d'Amérique, par Mme C. Colomb. — Les Panoramias à l'Exposition universelle, par Frédéric Dillaye. — Les troupes indigènes à l'Exposition universelle, par Louis Sévin. — Le mousse de Portjou, par Henri Meyer.

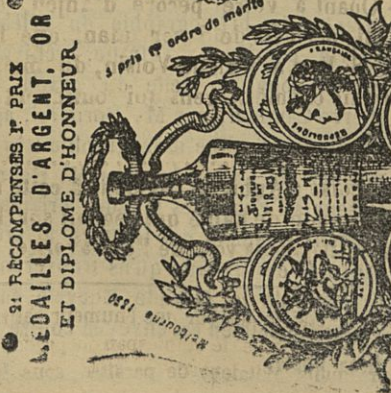
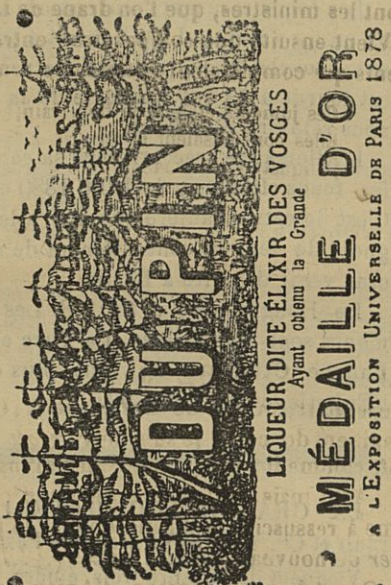
Illustrations de : Myrbach, Weber, Sabib, etc. — Abonnements : Un an 20 fr. ; — Six mois 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Co, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côteaux perméables, ou en plaine bien égouttée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

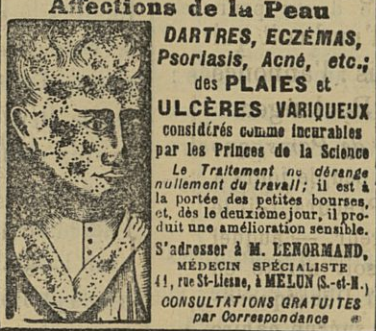
Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES. Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878. FOURGEAUD & LACOSTE Membres de l'Académie nationale, inventeurs & fabricateurs PÉRIGUEUX. Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la Grande CHARTREUSE. On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEROMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Louis, à MELON (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES. Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes. Ne reviendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES. La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Pour un spécimen gratuit à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for various routes: De CAHORS à LIBOS, De LIBOS à CAHORS, De CAHORS à MONTAUBAN, De MONTAUBAN à CAHORS, De CAHORS à CAPDENAC, De CAPDENAC à CAHORS. Columns include route, departure times, and arrival times.

MODES DE PARIS

Mme DE VERNANT à l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.